SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 15 juillet 2015 portant autorisation temporaire d'exercice de la médecine en France

NOR : *AFSH1530483A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique, et notamment son article L. 4131-4,

Arrête :

Article 1er

Mme KHANNOUSSI Wafaa, née le 25 août 1981 à Rabat (Maroc) est autorisée à exercer temporairement la médecine en qualité de praticien attaché, dans le service de gastroentérologie pancréatologie à l'APHP - hôpitaux universitaires Paris Nord-Val de Seine - hôpital Beaujon, à Clichy, dans les conditions prévues à son contrat de travail et sous réserve de son inscription au tableau de l'ordre des médecins.

Article 2

L'autorisation temporaire d'exercer la médecine est accordée à compter du 10 juin 2015 jusqu'au 31 décembre 2015.

Article 3

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 15 juillet 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'offre de soins :
La sous-directrice des ressources humaines
du système de santé par intérim,
M. Lenoir-Salfati